Chronique régionale

Plus de quatre millions de repas à prix réduits ont été servis en 1943

Au cours de la réunion tenue le 22 décembre à Lille, par l'ensemble des préfets du Nord et du Pas-de-Calais, le préfet, président, a fait connaître que plus de quatre millions de repas avaient été servis en 1943 par les cantines-hôtels de gestion des restaurants à prix réduits. Le délégué de l'association a donné l'assurance, au président de l'industrie hôtelière, que la participation des restaurateurs à cette entreprise, serait accueillie avec empressement. L'assemblée a exprimé ses recommandations à M. Max Bonnafous, ministre du ravitaillement et au Secours national.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

A propos de l'utilisation des titres de rationnement

Il est rappelé que les tickets non utilisés doivent rester adhérents aux cartes de rationnement, et que des sanctions seront prises à l'encontre des détaillants qui prélèvent sur les cartes de leurs clients et détiennent des coupons non validés pour la perception de denrées soumises au rationnement.

La collecte anticipée des tickets validés pour la perception de denrées rationnées et la détention de cartes de rationnement par les commerçants pour quelque raison que ce soit, sont en outre formellement interdites. Cette interdiction n'est, toutefois, pas applicable en ce qui concerne la boulangerie, qui fait l'objet d'une procédure spéciale en matière de dépôt anticipé de titre de rationnement du pain. Il en est de même pour le service des denrées de baptême.

Les commerçants qui se dessaisiraient, pour quelque raison que ce soit, de leurs titres de rationnement sans percevoir en contre-partie les denrées qu'ils concernent, perdent tout droit à réclamation.

Le service des denrées pouvant être acquises contre tickets de pain ne peut être exigé que pour autant que la marchandise désirée est disponible sur place.

LILLE

ASPHYXIÉS PAR LE GAZ D'ÉCLAIRAGE. — Mercredi, vers 23 h., en rentrant à son domicile, rue de Flers, 23, impasse Mon Repos, Maurice Mouret, 36 ans, burineur, a trouvé le cadavre de sa femme, née Solange Pichon, 22 ans, étendu sur le lit de l'unique pièce de rez-de-chaussée. Auprès d'elle, une ampoule de gaz était ouverte et le raccord était tombé à terre. M. le docteur Blin n'a pu que constater le décès dû à l'asphyxie. Aucune trace de coups n'a été relevée sur le corps et le permis d'inhumer a été délivré.

A QUI LA BICYCLETTE? — Au pont de la Citadelle un garçon de la paix a découvert une bicyclette de dame et un chapeau d'homme. Malgré la proximité de la berge du canal il ne semble pas toutefois qu'une personne ait pu se noyer. Le chapeau et la vélo sont conservés provisoirement à la disposition de M. le commissaire de police qui procède à une enquête.

DEUX VOITURES ENTRENT EN COLLISION ET PRENNENT FEU. — Vendredi 30, vers 14 h., une voiture d'ambulance de la ville de La Madeleine qui entrait en collision, boulevard de la Liberté avec une voiture automobile de la maison Duthoit, 55, rue Jean-sans-Peur. Par suite du choc, les tuyaux de gaz de ville se sont brisés et le feu s'est communiqué aux deux voitures. Grâce à l'intervention des pompiers, le feu fut rapidement éteint.

NORD

DÉCÈS AU DÉS DESMARTES A ROUBAUX. — Rédétant le geste généreux de plusieurs commerçants, M. et Mme Gaston Gérard, propriétaires de l'hôtel-restaurant Gambrinus, rue Nationale, convièrent à leur premier repas, le 115 nouvelles pauvres parmi les vieillards et les jeunes personnes nécessiteuses ainsi que l'Hospice de l'orphelinat Saint-Vincent-de-Paul.

L'orchestre de l'établissement accueillit par l'exécution de la « Marseillaise » l'arrivée de M. Ellie Platel, maire, et de la municipalité. Par une touchante allocution, M. Platel exalta le geste généreux de M. et Mme Gérard, auxquels il donna la médaille.

Le repas, arrosé de vin et de champagne, se déroula au milieu d'une atmosphère de vive cordialité.

UN ACTE DE BANDITISME A LA BUVETTE DE LA GARE DE DENAIN. — Dans la soirée de samedi, quatre bandits masqués firent irruption, revolver au poing, dans la buvette de la gare de Denain. Tenant les consommateurs en respect, sous la menace de leurs armes, ils dépouillèrent un marchand qui se trouvait dans la salle, à quitter son uniforme, qu'un des bandits revêtit.

UN INCENDIE AUX Ets BOUCHERY A WATRIN. — Vendredi, vers 20 h. 30, quatre individus masqués s'introduisaient dans les Ets Bouchery, emballage de bois, à Wavrin. Après avoir réduit à l'impuissance les deux gardiens, ils commencèrent à l'écart, sous la garde de l'un d'eux, pendant que les autres revenaient dans le chantier, mettre le feu à trois endroits différents. Après quoi, ils prirent la fuite. Le chantier est complètement détruit sans que du bois ait brûlé.

UN HABITANT DE MAUROIS EN TRAIN DEMAIN DANS SA 100e ANNÉE. — Il y a un an, à pareille époque, nous annoncions qu'un habitant de Maurois, M. Placide Lamourel, venait de fêter son centenaire. Ce beau vieillard, dont porte la vie fut laborieuse, est toujours en excellente santé et entrera demain lundi dans sa 100e année, était né le 3 janvier 1843. Il semble, comme nous l'a dit son petit-fils, M. Maurice Lamourel, demeurant 44, rue de Croix, à Tourcoing, vouloir suivre très aisément l'exemple de son aïeul. Mme Porter, la centenaire de Croix.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 21 décembre 1943
Présidence de M. de Laborie

Vol à l'usine. — Juliane Rimpens, 26, rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing, employée de nuit dans l'usine où elle travaille de son patron, Sa veisine, Mme Jonckheere, est poursuivie pour recel. Le tribunal les condamne respectivement à mois et à mois de prison avec sursis.

Escroquerie aux agrafes. — Quinze jours de prison et 50 fr. d'amende à Félix Paulin, 51, rue de Tourcoing, à Roubaix, qui, usant du prétexte que son état physique, n'est rebelle contre les gardiens de la paix qui voulaient le ramener au calme. — Quinze jours de prison à Georges Vlaeminck, rue G.-Delory, à Flers, pour avoir porté des coups à un garde chargé de lui faire une observation.

CARNET

NAISSANCES

M. et Mme J. Bulteau-Montagne ont la joie de vous annoncer la naissance et le baptême de leur fils Joseph-Marie, rue de Chanaillly, Tourcoing. Baptême le Mercredi 5 janvier. 8146

Christian-Christophe, Joëlle, James, ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Marie-Hélène le 30 décembre 1943. Baptême le 2 janvier. Les parents, 8142

Mme de Chassepierre, Paris. 8142

M. Bouquet, pâtissier, prévient ses clients et amis qu'il a repris son commerce rue de la Vigne. 8061

LUNDI 3 JANVIER:

Police-secours. — Service médical de nuit : Tél. 6.34.

LE BUDGET du Bureau de bienfaisance

Le budget permettant au Bureau de bienfaisance et d'assistance médicale gratuite pour 1944 a été approuvé par l'assemblée communale, sur les bases de 4.000.244 fr., en augmentation d'un million sur les prévisions de 1943 (3.016.566 fr.).

L'examen de ce budget est des plus réconfortants, parce que, malgré les besoins grandissants auxquels il faut faire face, on constate avec plaisir que l'administration du Bureau de bienfaisance a fait des efforts remarquables afin d'assurer une gestion saine et prudente du patrimoine qui lui est confié.

Voici un aperçu des diverses opérations prévues pour 1944:

La balance du budget pour 1944 n'a pu être obtenue que par l'octroi des subventions municipales suivantes:

1° Subvention ordinaire pour le service général du Bureau de bienfaisance: 1.200.000 fr., inférieure de 200.000 francs à celle de 1943 et de 300.000 fr. à celle de 1942.

2° Subvention ordinaire pour assurer le fonctionnement de l'assistance médicale gratuite: 400.000 fr., égale à celle de l'an dernier;

3° Subvention pour participation au paiement des secours aux habitants privés de ressources: 720.000 fr. (au lieu de 1.530.000 fr. en 1943);

4° Subvention exceptionnelle de la ville pour participation aux dépenses des foyers d'entraide et de repos pour les vieillards: 200.000 fr. (prévision pour le premier semestre 1944).

Soit, un total de 2.520.000 fr., contre 3.200.000 fr. pour l'année 1943.

Cette diminution du montant global des subventions nécessaires pour équilibrer le budget alors que le coût de la vie augmente constamment, est surtout très sensiblement les charges du Bureau de bienfaisance, s'explique:

1° Par le rendement toujours croissant de l'impôt sur les spectacles. L'attribution (50 % du produit) qui était de 462.500 fr. en 1942, s'est élevé à 663.572 fr. pour les trois premiers trimestres de 1943 et peut être évaluée à 900.000 fr. pour 1944.

2° Par une diminution sensible du montant des secours accordés aux habitants privés de ressources.

Un contrôle rigoureux, effectué conjointement avec les services préfectoraux, une liaison plus étroite avec l'Office de placement, un contrôle médical effectif, l'orientation d'un certain nombre de bénéficiaires vers les lois d'assistance publique, ont permis de ramener les dépenses de ce chapitre de 1.500.000 fr. à 720.000 fr.

3° Par une gestion saine et prudente du patrimoine confié à l'administration du Bureau de bienfaisance.

La commission administrative s'évertue à sculager, le plus possible, les misères, mais elle écarte de l'attribution des secours les personnes qui sont en mesure de subvenir par le travail aux nécessités de l'existence, celles dont l'inconduite est notoire, ou qui ne font aucun effort personnel pour sortir de leur état d'indigence.

Comme on le voit, les nouvelles méthodes appliquées par le Bureau de bienfaisance ne peuvent avoir que des résultats heureux et nous félicitons la commission administrative de la haute conception qu'elle a de la lourde tâche qui lui est confiée. M. J. Sa.

Les souhaits du nouvel an à la mairie

Vendredi, diverses réceptions ont eu lieu dans le cabinet de M. le maire à l'occasion des souhaits du nouvel an.

— A 10 h. 30, M. Mareseaux, entouré des adjoints, reçoit les délégations des vieillards, représentant les six foyers d'entr'aide à lequelle s'étaient joints le comité du Secours national avec son président, M. Alp. Motte, MM. Coppin, président, et Lard, secrétaire général du bureau de bienfaisance. Mmes Mareseaux et les dames directrices des foyers, ainsi que leurs collaboratrices.

M. Vanhorne, du Foyer du Brun-Pain, exprime la reconnaissance des vieillards assistés, envers le maire, l'administration municipale, le Secours national, le bureau de bienfaisance et les dames directrices, pour les bienfaits accomplis au sein des foyers et, à chacun, il adresse ses vœux pour l'année nouvelle.

M. Mareseaux rendit à chacun selon ses mérites et tous plus particulièrement M. A. Motte et les dames directrices des foyers, étant que leurs adjointes, dont la tâche est parfois ingrate, apporte tant de soulagement aux misères d'autrui.

M. A. Motte remercia à son tour le municipalité et le bureau de bienfaisance de leur concours. Un vin d'honneur clôtura cette réception.

— A 11 h. 30, le maire et l'administration municipale reçurent les vœux du personnel, exprimés par M. Gombert, secrétaire général.

— A 17 h., ce fut le tour de l'Association des médaillés du travail, conduite par M. Ch. Deleroix, son président. M. Tiberghien, secrétaire général de l'association, exprima les vœux des médaillés et leur reconnaissance envers le maire qui les en remercia.

Soutenance de thèse

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyen, M. Pierre Drouin, ancien élève de l'Institution du Sacré-Cœur, licencié ès lettres, lauréat de la faculté de droit de Lille, a soutenu avec succès sa thèse pour le doctorat devant la faculté de droit de l'université de Paris, sur le sujet suivant: « Essai sur trois doctrines de l'absolutisme Machiavel, Hobbes, Bossuet » et a obtenu la mention « très bien ».

Nous adressons à M. P. Drouin nos sympathiques félicitations.

Le groupe des anciens combattants du quartier du Sacré-Cœur, nos vives félicitations.

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des individus tentèrent de pénétrer chez M. Fernand Parsis, négociant en beurre et œufs, 16, rue du Moulin-Pagot. Une échelle appliquée contre le mur qui sépare l'habitation du jardin botanique a été retrouvée. Rien n'a été enlevé chez M. Parsis.

COURS DE DANSE.... OU BAL CLANDESTIN? Au cours d'une descente de police chez M. Pierre Castelain, 19, rue Delebel, plusieurs couples furent surpris alors qu'ils dansaient au son d'un pick-up. M. Castelain possédait bien une autorisation de donner des cours de danse, mais on lui reproche de s'être servi de cette autorisation pour organiser un bal clandestin. Il a fait l'objet d'un procès-verbal ainsi que les personnes présentes.

UN VOL DE LAINE. — M. Lefebvre, directeur des établissements Six, rue du Flocon, a porté plainte pour vol de 78 billes 800 de laine, valant 10 751 fr., dans le magasin d'expédition de l'usine.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENOIS. — Le bureau de la « Famille du soldat tourquennois » a reçu les dons ci-après: de M. Marcellin, directeur-président de la Société des Concerts du Conservatoire, 440 fr. 60, produit d'une vente de programme au cours de la 64me audition et 5.000 fr., produit d'un jeu de dés organisé par les comités France et Flocon

MOUVAUX

D'OU VENAIENT CES PULL-OVERT — Au cours d'une visite faite chez Georgine Deghenge, 23 ans, rue de Bellevue, 36, il a été découvert 58 pull-over. Cette marchandise paraissant de provenance suspecte, Mme Deghenge a été inculpée de recel et déférée au parquet.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN CHIEN DE GARDE VEILLAIT... — Des individus, après avoir fracturé deux portes et une fenêtre, sont venus de pénétrer, lundi, vers 3 h. 30 du matin, dans les ateliers de la bonneterie Desmazières-Drinne rue du Buisson. Mais le chien du veilleur ayant donné l'alarme, les malandrins prirent la fuite sans rien emporter. M. Fernand Defresne, directeur de la bonneterie, a déposé une plainte contre inconnus. Les dégâts causés s'élèvent à 2.000 francs.

NOTABLE TRAGIQUE D'UN MARCQUOIS A WAMBRECHIES. — Dans la nuit de vendredi à samedi, trois hommes qui avaient fait la tournée, passaient vers 3 h., rue du Pont-Levis, à Wambrechies. Trompés par l'obscurité, ils tombèrent ensemble dans le canal. Deux d'entre eux purent s'en dépêtrer rapidement, tandis que les troisième, M. Marcel Mauvais, 28 ans, rue Nationale, pour Robert, à Marcq-en-Barœul, sans doute frappé de congestion, cette proche qui sumbit. Malgré quelque temps après le corps du malheureux fut transporté à la morgue.

Le défunt, qui était sympathiquement connu dans la population marcquoise, laisse une veuve et un enfant.

DEMANDEZ À PARRAINER UN PRISONNIER. — Les personnes généreuses qui désirent parrainer un prisonnier peuvent s'adresser au Comité, à l'hôtel de ville.

SOUPES-FAMILIALES. — Paiement mardi, dans chaque secteur. La distribution reprendra jeudi.

HALLUIN

POUR LES PRISONNIERS. — Une quête faite au Café Gustave Meret, rue de Lille, au profit des prisonniers hallulnois, a rapporté la somme de 255 fr.

FAMILLES NOMBREUSES. — Permanence le samedi, de 17 à 18 h., Maison de la famille, 4, rue de l'Eglise.

UNE FÊTE FAMILIALE est organisée pour le mercredi 5, à 15 h. 30, aux établissements Cordieux, 92, rue Victor-Hugo. Les ouvriers y sont invités, ainsi que leurs familles.

RONCQ

POUR LES VICTIMES DES DEUX GUERRES. — Samedi, à 10 h., une messe a été célébrée en l'église Saint-Roch, pour les victimes civiles et militaires des deux guerres. Les paroissiens avaient tenu à répondre à l'appel lancé par les anciens combattants de Roncq-Centre. Ainsi commémorera-t-il l'année par un acte de reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie pour le pays. Les chants étaient assurés par la maîtrise paroissiale et le groupe des enfants, sous la direction de M. Decouvinck.

BONDUES

TROIS LAPINS ET DEUX POULES ont été dérobés chez M. Pieters Werner, commerçant de bonneterie, rue du Moulin-Cardon. L'on s'était introduit dans le poulailler en enlevant des tuiles du toit.

CARTES DE LAIT POUR MALADES. — Les personnes ayant déposé un certificat médical en bénéficiant des rations supplémentaires, ainsi que les mères allaitant, sont priées de se présenter à la mairie, mercredi 5, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h., munies de la carte d'alimentation et de la carte de vin. Le retrait de la carte de vin est obligatoire.

LINSELLES

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni, vendredi à 16 h., à la mairie, en présence de M. Guillaume Decampe. Il a décidé de la reclassement du personnel auxiliaire de la commune, conformément à l'arrêté préfectoral du 23 avril 1943 et fixé les nouveaux traitements.

Divers crédits complémentaires, s'élevant à 6.902 fr. 30, ont été ensuite votés, sur l'exercice 1943.

Un compte rendu a été donné au conseil sur les questions de ravitaillement en charbon, ainsi que sur la prochaine opération de radiophotographie des écoliers et du personnel des établissements industriels de la commune. Le passage du camion de la Croix-Rouge est prévu pour les 17 et 18 janvier.

Le maire avise l'assemblée que les travaux d'aménagement provisoire du centre scolaire d'éducation physique et sportive ont été commencés. A ce sujet, il indique que diverses modifications imposées par le commissariat général aux sports, devront être apportées au projet démitif.

La séance est levée à 17 h. 30.

M. RÉMY DESMARESCAUX, *secrétaire général de la mairie, reçoit la médaille d'honneur communale*

Nous apprenons avec plaisir, que la médaille d'honneur communale vient d'être décernée à M. Rémy Desmarescaux, secrétaire général de la mairie, en récompense de ses trente années de présence.

Entré à la mairie, en qualité d'employé auxiliaire, en 1914, il fut titularisé en 1917 et nommé secrétaire général en 1936, en remplacement de M. Dereu, décédé. Mobilisé en 1939, vinrent, seules, interrompre cette carrière déjà longue.

M. Guillaume Decoempe, maire, lui remit cette médaille, vendredi, à 15 h., au cours d'une réunion, qui groupait l'administration municipale et le personnel communal. M. le maire félicita M. Desmarescaux pour sa rare compétence dans les affaires communales et pour son dévouement en ces circonstances particulièrement difficiles. Le personnel de la mairie offrit ensuite au médaillé une corbeille de fleurs, en témoignage de sympathie.

A notre tour, nous présentons à M. Desmarescaux, nos sincères félicitations

UN BEAU GESTE DES « CŒURS VAILLANTS ». — Après leurs classes de la Ligue ouvrière chrétienne, les « Cœurs vaillants » viennent de clôturer une campagne de solidarité. Pendant leurs jours de congé, ils entreprirent une collecte de pommes de terre de ferme en terme. Ils eurent ainsi la joie de pouvoir en distribuer 1.300 kilos aux vieillards nécessiteux.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Jean Gabriel, 103, r. de la Guinguette, c. Vandorpe, né à la maternité municipale. — Didier Vandevenne, 51, r. La Fontaine n° a la clinique maternelle r. Monique Agache, 32, r. d'Arcole. — Annick Bouvillain, 147, Bd de Strasbourg, née 60, Bd Cambrai. — Claudine Avet, de Lannoy, née clinique maternelle. — Françoise Vanaverbeck, 49, r. Saint-Quentand, née maternité maternelle. — Franç. — Decottignies, de Leulinghem-Lannoy, né maternité maternelle. — Mauricette Decottignies, r. de la Limite, cour Dhallluin, 3.

Publication de mariage. — Zéphirin Lepez, jardinier, 108, r. Lacroix, et Adeline Vandeveerde, 108, r. Lacroix.

Mariage. — Léopold Lelièvre, manœuvre, 5, r. du Coq-Français, et Germaine Vandenhemel, femme de ménage, 96 r. du Fort, c. Poullet, 1. — Georges Delplanque, manœuvre-ajusteur, de Leers, et Jeanne Bastena, doublieuse, 19, r. Marceau, c. Marceau, 2.

Décès. — André Muller, 45 ans, 19, r. Henri-Lefebvre. — Rosalie Coutz, veuve Samarcq, 5, contour Saint-Martin. — Pierre Rochoy, 65 ans, 200 r. de l'Industrie. — Boris Mlachkine, 51 ans, 9, r. de l'Epeule. — Alphonse Dupuis, 75 ans, 29, r. du Moulin. — Constance Vermeulen, épouse Vanderauwerex, 56 ans, 192, r. E.-Anseele. — Achille Brunel, 68 ans, r. de l'Alma, 13, fort Wattel. — Alexis Nyaguby, 64 ans, de Croix, 344, r. des Ogiers. — Alfred Debarbre, 83 ans, 123 r. Lacroix. — Georgette Hélin, 13 ans, 66, r. de la Vigne. — Jeannine Duhem, 31 ans, épouse Toussaint, 22, r. Claude-Lorrain. — Arthur Beys, 82 ans, 94, r. Rubens, appart 3. — Léonie Carlsimo, 81 ans, veuve Duron, 110, r. d'Oran. — Edouard Vernier, 79 ans, 19, r. du Pays.

CROIX. — Naissances. — Liliane Roche, 13, r. Holden.

Publications de mariages. — Maurice Manssens, chauffeur d'auto, 63, r. Holden et Lucienne Prouvex, 4 p., de Roubaix. — Jean-Baptiste Vandenbroede, aide-marinier, à Neuville-en-Ferrain, et Florentine Feys, bobineuse, r. Léon-Gambetta, 6 du Nord, 6.

TOURCOING. — Naissances. — Christiane Liegre, r. Colbert, 295. — Alain Lévêque, r. Marceau, 43. — Michel Grassier, dom. à Mouvaux.

Mariages. — Victor Martin, préparateur en pharmacie et Eveline Vanbeuke, employée, 36, r. Rouget-de-l'Isle, 22. — Raymond Coussens, échancilleur et Yvonne Verhaegen, brodeuse, r. Bérangier, 16. — Olivier Ladam, employé et Louise Ducoulombier, employée, r. Lille, 3.

Décès. — Pierre Laurier, 72 ans, r. du Brun-Pain, 75 bis. — Germaine Bourgois, 69 ans, r. du Printemps, 82. — Raymond Braun, 46 ans, r. du Congo, 261. — Marie Rocher, 73 ans, r. de Lille, 121. — Henri Roelens, 77 ans, dom. à Halluin. — Marcel Duquesne, 42 ans, r. d'Havré, 3. — Germaine Perrset, 52 ans, r. du Coin-de-Terre, 18. — Achille Cadeyne, 71 ans, r. de la Malcense, 276.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Albert Durand, 31, r. Traversière. — Jean Andréotti, 36, r. Général-Mangin.

LUNDI 3 JANVIER:

Aujourd'hui : Ste Geneviève ; demain, st Rigobert — Soleil : 8 h 46, 17 h 4. — Lune : Pleine le 10. — Baromètre-pression : N° d'appel : 208.23. — Pharmacies de garde pour la région de Roubaix jusqu'à 14 h. : MM. Boulois, r. de Mouvaux, 179 ; Debacker, 43, r. Louis-Dupire ; Dobrita, 53, r. Jean-Jaurès, à Wattrelos ; Samson, 8, r. de Lille, à Croix. — Service de nuit pour Roubaix, à partir de 19 h. : M. Debacker, r. Louis-Dupire, 43.

Un portefeuille avait été volé

TROIS ARRESTATIONS

Mme Irène Kesor, née Leman, 29 ans, 172 bis, rue de la Tossée, à Tourcoing, était entrée, vendredi soir, à la boulangerie Tacoenne, 34, rue de Lannoy, pour y faire des achats. Il y avait foule et, permi les chalands... un habile pickpocket, qui subtilisa le portefeuille de Mme Kesor, lequel contenait une somme de 2.995 fr., une feuille de tickets de pain, la carte de tabac de son mari et divers papiers.

La volée déposa aussitôt une plainte à la sûreté, opérant sur-le-champ, ne tarda pas à identifier l'auteur du vol. Il s'agissait d'une jeune fille, Louise Adel, 25 ans, 104, rue Bernard, qui, arrêtée et interrogée, elle déclara avoir remis le portefeuille de Mme Kesor à son frère Fernand, 26 ans. Celui-ci aussitôt brûlé le portefeuille et les papiers et avait donné l'argent à son père, Louis Adel, 56 ans, lequel avait aussitôt entrepris une « bombe » formidable dans les cafés du quartier ! On le retrouva ivre, en effet, vers 22 h., rue Edouard-Anseele. Fort heureusement il n'avait pas eu le temps de tout dépenser, et Mme Kesor put rentrer en possession d'une bonne partie de son argent.

Louise Adel, son frère et son père ont été arrêtés, et seront déférés au parquet sous l'inculpation de vol et de complicité.

Rien ne ressemble pas à un vélo... qu'un autre vélo

M. Alfred Bracaval, ajustant des Chantiers de jeunes de la Corse, eut son vélo volé, 91, rue du Calvaire, dernier, Samedi matin, il le croit reconnaissant sur la place du marché, montée par M. Blieck, marchand de poisson, rue de la Malcense, 11 octobre dernier. Samedi matin, il le vit qu'il croit reconnaissant sur la place du marché. Il monta chez M. Blieck, 11, rue de la Malcense, et reconnut son vélo. Clinquet à Tourcoing.

Ce dernier, qui prétend que le vélo en question lui a été volé, exhibe la provenance du vélo, qu'il aurait reçu en échange, dans le cadre de la Malcense, 11, rue de la Malcense, 11, rue de la Malcense, 11, rue